



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU NORD

PROJET FÉDÉRAL 2025>28



" LA SOUVERAINETÉ DU CITOYEN NE CONSISTE PAS SEULEMENT À METTRE, LE JOUR DU VOTE, UN MORCEAU DE PAPIER DANS UNE BOÎTE : LE VÉRITABLE SOUVERAIN EST CELUI QUI D'UN BOUT À L'AUTRE DE L'ANNÉE FAIT LUI-MÊME CE QU'IL CROIT UTILE POUR SON PAYS. [...]

JEAN MACÉ

Discours de clôture du congrès de la Ligue de l'Enseignement de 1886 à Rouen
(*La laïcité en mémoire*, Guy Gauthier & Claude Nicolet, Edilig, Paris, 1987)

LA LIGUE DOIT MARCHER EN AVANT DU GOUVERNEMENT POUR PRÉPARER LA VOIE AUX RÉFORMES QUE NOUS VOULONS. LA RAISON EN EST SIMPLE : CE N'EST PAS NOUS QUI SOMMES LES MAÎTRES ; NOTRE MAÎTRE, IL EST EN BAS, IL EST EN HAUT, IL EST PARTOUT, C'EST LE PAYS TOUT ENTIER ; OR, QUAND IL S'AGIT DE FAIRE DES LOIS, IL FAUT BIEN NOUS PÉNÉTRER DE CETTE VÉRITÉ QU'ON NE PEUT METTRE DANS LA LOI QUE CE QUI SERA ACCEPTÉ PAR LE PAYS. LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE EST DONC DE FAIRE ENTRER LES IDÉES NÉCESSAIRES AU FOND DE L'ÂME DE TOUT LE MONDE."

PROJET FÉDÉRAL 2025/28

- 4** INTRODUCTIONS
 - 6** LE CONTEXTE POLITIQUE
DU PROJET FÉDÉRAL 2025-2028
 - 8** LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE DU NORD
 - 10** CE QUE NOUS SOMMES
 - 13** DÉFI 1 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA LAÏCITÉ
 - 16** DÉFI 2 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA DIVERSITÉ
ET LES DROITS HUMAINS
 - 19** DÉFI 3 : AGIR ET ÉDUQUER AUX IMPACTS
ÉCOLOGIQUES ET DE L'ANTHROPOCÈNE
 - 22** DÉFI 4 : DÉFENDRE ET PROMOUVOIR
LA DÉMOCRATIE ET L'ENGAGEMENT
 - 25** DÉFI 5 : DÉFENDRE LES VALEURS RÉPUBLICAINES
ET LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE
 - 28** DÉFI 6 : FAVORISER LE DROIT AUX VACANCES
ET AUX LOISIRS
 - 31** DÉFI 7 : DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE
 - 34** LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FÉDÉRAL
-

INTRODUCTIONS



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU NORD

Chers partenaires, amis de l'éducation populaire et de la citoyenneté,

C'est avec une ambition renouvelée et un profond engagement que nous dévoilons le Projet Fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement du Nord. Dans un contexte marqué par de profonds changements sociaux, économiques et environnementaux, ce projet est notre réponse collective aux défis que traverse notre territoire.

Fidèles à nos valeurs fondatrices – laïcité, fraternité et démocratie –, nous avons construit ce projet pour renforcer notre action en faveur de l'éducation, de la justice sociale et de l'urgence écologique. Il reflète notre volonté de soutenir les initiatives locales, de promouvoir le faire société et de contribuer à une société plus inclusive et résiliente.

Ce document est le fruit d'une réflexion collective, nourrie par les contributions de nos associations affiliées, de nos bénévoles et de nos partenaires. Il invite chacun à participer activement à cette dynamique porteuse d'espoir et de transformation. Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs qui nous animent depuis 1866.

Avec toute ma confiance,

GUILLAUME REGNAUT

Président de la Ligue de l'Enseignement du Nord

**UFOLEP
NORD**

En cours d'écriture

BRUNO VERBEKEN

Président du comité département Nord de l'UFOLEP

**USEP
NORD**

En cours d'écriture

SÉBASTIEN MILON

Président du comité départemental Nord de l'USEP

CONTEXTE POLITIQUE ACTUEL ET PROJET FÉDÉRAL 2025-2028

Le projet fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement du Nord s'inscrit dans un contexte politique et social complexe, marqué par des transformations profondes des dynamiques locales, une montée des populismes, et des défis majeurs liés à l'éducation, à la démocratie locale et à la cohésion sociale. Face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui touchent particulièrement le territoire, la Ligue de l'Enseignement du Nord doit proposer des réponses adaptées pour renforcer son rôle en faveur d'une société égalitaire, inclusive et fraternelle.

MONTÉE DU POPULISME ET ÉVOLUTION DU PAYSAGE POLITIQUE

Le Nord, terre de diversité et d'histoire ouvrière, connaît une reconfiguration de son paysage politique. Alors qu'il a longtemps été un bastion de la gauche sociale, le département est aujourd'hui marqué par une progression significative du Rassemblement National (RN), qui capte une partie de l'électorat populaire en quête de réponses face à une crise économique persistante et au sentiment de déclassement.

Dans plusieurs zones urbaines et périurbaines, notamment dans des villes comme Denain ou Maubeuge, ce changement s'illustre par une érosion des forces traditionnelles et un regain de discours identitaires et populistes. Ce contexte interpelle directement la Ligue de l'Enseignement du Nord, historiquement attachée à la laïcité, à l'éducation populaire et à la promotion de la citoyenneté. Le projet fédéral 2025-2028 devra donc répondre à cette dynamique par une défense affirmée des valeurs républicaines et démocratiques, en proposant des actions concrètes pour contrer les discours d'exclusion.

CRISE DE LA REPRÉSENTATION ET NÉCESSITÉ DE REVITALISER LA DÉMOCRATIE LOCALE

La crise de la représentation politique est particulièrement visible dans le Nord, avec des taux d'abstention élevés, notamment chez les jeunes et dans les quartiers populaires. De nombreux habitants ne se sentent plus représentés par les institutions, accentuant le sentiment de distance vis-à-vis des élus locaux.

Dans ce contexte, la Ligue de l'Enseignement du Nord a un rôle crucial à jouer pour encourager la participation citoyenne et rétablir le lien entre les citoyens et leurs institutions. Le projet fédéral 2025-2028 visera à :

- Promouvoir des espaces de dialogue et de concertation citoyenne.
- Renforcer les pratiques démocratiques au sein des associations partenaires.
- Impliquer davantage les jeunes dans la vie civique à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et des initiatives innovantes.

ENJEUX ÉDUCATIFS ET LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES

L'éducation reste un axe prioritaire pour la Ligue de l'Enseignement du Nord, dans un département où les inégalités sociales et territoriales impactent fortement les parcours scolaires. Les difficultés éducatives sont particulièrement marquées dans les territoires ruraux et périurbains, ainsi que dans les zones urbaines en situation de précarité.

Le projet fédéral 2025-2028 devra s'attaquer à ces disparités en renforçant les actions d'accompagnement éducatif, en soutenant la réussite scolaire et en multipliant les initiatives d'éducation populaire. De plus, la Ligue devra investir davantage dans la lutte contre la fracture numérique, un enjeu déterminant pour permettre l'accès à l'éducation et à l'insertion professionnelle dans un monde de plus en plus digitalisé.

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Dans un territoire marqué par son passé industriel, les enjeux environnementaux et climatiques prennent une importance croissante. La reconversion économique des anciens bassins industriels du Nord nécessite une transition écologique juste, qui allie développement durable et justice sociale.

La Ligue de l'Enseignement du Nord devra, dans le cadre de son projet fédéral 2025-2028, renforcer son engagement en faveur de l'éducation au développement durable et de la sensibilisation aux questions environnementales. Cela inclut :

- L'organisation d'ateliers et de projets éducatifs autour des énergies renouvelables et de la préservation de l'environnement.
- La participation active à des initiatives locales pour lutter contre les impacts écologiques des activités humaines, tout en soutenant les plus vulnérables face à ces transformations.
- L'intégration des préoccupations liées au logement, aux mobilités et à l'emploi dans ses démarches pour une transition équitable.

CONCLUSION

Le projet fédéral 2025-2028 de la Ligue de l'Enseignement du Nord devra répondre aux défis spécifiques de son territoire en s'appuyant sur ses valeurs historiques : l'éducation populaire, la laïcité et la citoyenneté active. Face aux mutations sociales et politiques, la Ligue se positionnera comme un acteur majeur de la cohésion sociale et de la transformation écologique et démocratique. Ce projet ambitieux vise à bâtir une société plus juste, inclusive et résiliente, à l'image des aspirations des habitants du département du Nord.

SITUATION SOCIO-POLITIQUE DU NORD

LE NORD : APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

Avec **2 611 293 habitants en 2021**, le Nord demeure le département le plus peuplé de France métropolitaine, devant Paris et les Bouches-du-Rhône. La métropole lilloise concentre une part significative de cette population. Lille, préfecture et plus grande ville du département, est un centre universitaire majeur, abritant le troisième pôle universitaire de France.

Le département est composé de la Flandre française, englobant les arrondissements de Dunkerque, Lille, Douai, Cambrai, Avesnes-sur-Helpe et Valenciennes. Anciennement associé au Pas-de-Calais pour former la région Nord-Pas-de-Calais, il fait partie depuis 2016 de la région Hauts-de-France, aux côtés de quatre autres départements. Le Nord partage des frontières avec la Belgique (provinces de Flandre-Occidentale et de Hainaut) et les départements du Pas-de-Calais, de l'Aisne et, sur une courte distance, de la Somme.

La population du Nord est relativement jeune : en 2021, **19,1 % des habitants avaient moins de 15 ans, contre 17,9 % au niveau national**. Cependant, le département connaît un vieillissement progressif, avec une augmentation notable de la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus, passant de 12,1 % en 2010 à 15,5 % en 2021.

UN TAUX DE CHÔMAGE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE

Au troisième trimestre 2023, **le taux de chômage dans les Hauts-de-France s'établissait à 9,2 %** de la population active, en hausse de 0,3 point par rapport au trimestre précédent. À la même période, le taux de chômage en France métropolitaine était de 7,2 %, soit une augmentation de 0,2 point. Dans le département du Nord, le taux de chômage atteignait 9,8 %, reflétant des défis persistants en matière d'emploi.

SURMORTALITÉ MASCULINE ET FÉMININE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Entre 2006 et 2013, la région Hauts-de-France a enregistré **une mortalité supérieure de plus de 20% à celle de la moyenne nationale**. Si les taux de mortalité standardisés avaient été équivalents à ceux de la France, près de 9 500 décès auraient pu être évités sur les 53 100 décès annuels recensés en moyenne.

Ce différentiel est particulièrement marqué chez les hommes de moins de 65 ans, avec un taux de mortalité supérieur d'un tiers à celui de l'ensemble du pays. Tous les territoires de la région présentent une

surmortalité par rapport à la moyenne nationale, avec des écarts variant entre +10 % et +35 %, tous sexes confondus.

SURMORTALITÉ CROISSANTE CHEZ LES JEUNES DE 15 À 34 ANS

La mortalité des jeunes de 15 à 34 ans dans les Hauts-de-France a connu une détérioration notable par rapport au niveau national. Jusqu'à la période 1994-2001, la région affichait une sous-mortalité par rapport à la France. Cependant, depuis 2000-2007, une surmortalité croissante est observée, passant de **+3 % au début des années 2000 à +11 % entre 2006 et 2013**.

La majorité des territoires de la région sont désormais en situation de surmortalité par rapport à la moyenne nationale, à des degrés divers. Toutefois, les territoires de Lille et de Roubaix-Tourcoing présentent des taux de mortalité plus favorables que la moyenne nationale.

UNE FORTE CONCENTRATION DE QUARTIERS PRIORITAIRES DANS LE NORD

Le département du Nord compte **91 quartiers prioritaires de la politique de la ville**, soit le nombre le plus élevé de France métropolitaine. Plus de 14 % de la population du département, soit environ 365.000 personnes, résident dans ces quartiers, une proportion supérieure à celle du Pas-de-Calais (11 %) et de la moyenne nationale (8 %). Cette situation place le Nord en quatrième position, après la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et les Bouches-du-Rhône.

Les habitants de ces quartiers disposent de revenus inférieurs à la moyenne nationale. La moitié d'entre eux ont un revenu fiscal annuel par unité de consommation inférieur à 9 000 €, soit 700 € de moins que la moyenne des quartiers prioritaires en France métropolitaine. Environ 30 % de la population de ces quartiers vit avec de faibles revenus.

En moyenne, chaque quartier prioritaire du Nord compte 4 000 habitants, une densité supérieure à la moyenne nationale (3 400 habitants) et à celle du Pas-de-Calais (2 500 habitants). Cependant, des disparités existent : plus de la moitié des quartiers abritent moins de 2 000 personnes, tandis que six d'entre eux comptent plus de 10 000 habitants.

Les quartiers les plus peuplés se situent principalement autour de Lille et dans le Hainaut. Notamment, le quartier "Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre", réparti sur les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Croix, compte 69 300 habitants, et le quartier

"secteur sud", englobant Lille, Faches-Thumesnil, Loos, Lezennes et Wattignies, en compte 45 000.

Certains quartiers, notamment dans le sud du département, affichent des revenus particulièrement bas. Par exemple, le quartier "Provinces Françaises" à Maubeuge est le troisième quartier de France métropolitaine en termes de faiblesse des revenus, avec la moitié de ses habitants disposant de moins de 4 360 € par an.

Les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont également prononcées dans ces quartiers.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE NORD

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) joue un rôle crucial dans le Nord et les Hauts-de-France, en participant à la résilience économique du territoire. Ce secteur représente une proportion significative des emplois et des structures économiques locales :

- **9,6 % des établissements employeurs** relèvent de l'ESS, légèrement au-dessus de la moyenne nationale (9,3 %).
- **11,3 % des postes de travail** sont dans l'ESS, contre 10,2 % en moyenne en France métropolitaine.
- **9,4 % de la masse salariale** dans le Nord appartient à l'ESS, contre 8,3 % au niveau national (DREETS Hauts-de-France, 2023).

Répartition des secteurs dans l'ESS :

- **Action sociale : 44,3 %** des postes de l'ESS dans le Nord (supérieur à la moyenne nationale de 38,5 %).
- **Enseignement: 19,4%**, soit une part significativement plus élevée que la moyenne nationale (15,1 %).
- **Santé humaine : 8,6 %**, contre 7,5 % en France métropolitaine.

Ces activités font de l'ESS un levier essentiel pour l'emploi et la cohésion sociale, particulièrement dans les zones économiquement fragiles.

Indicateurs de l'ESS (2023) Nord (%) France (%)

Établissements employeurs	9,6	9,3
Postes de travail	11,3	10,2
Masse salariale	9,4	8,3

UNE DYNAMIQUE CULTURELLE ASSUMÉE

Le Nord est un territoire riche en initiatives culturelles, valorisant son patrimoine tout en se tournant vers l'avenir :

- **Plus de 200 musées**, dont 47 labellisés "Musée de France".
- **Un bassin minier classé au patrimoine mondial de l'UNESCO**, représentant l'histoire industrielle du territoire.
- **7 scènes nationales** sur 8 dans les Hauts-de-France, illustrant une forte présence théâtrale et artistique.

La politique culturelle du Nord s'inscrit également dans une logique de résilience et de transition,

avec des collectivités comme Loos-en-Gohelle qui mènent des initiatives alliant culture et écologie. Ces projets démontrent que la culture peut être un vecteur de développement économique et social dans un territoire en mutation.

UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR LES MIGRATIONS

Depuis deux siècles, le Nord a été marqué par des vagues migratoires successives qui ont contribué à sa diversité et à sa richesse culturelle. Ces flux incluent :

- Des migrations industrielles (Italiens, Polonais) au XIX^e et XX^e siècles.
- Des migrations post-coloniales, notamment marocaines et algériennes, à partir des années 1960.
- Plus récemment, une concentration de populations migrantes à Calais et Grande-Synthe, souvent dans des conditions précaires.

Ces dynamiques soulignent le rôle du Nord comme un lieu de rencontre et de pluralité, mais elles posent également des défis en matière d'intégration et d'accès aux droits.

UNE DÉSAFFECTION POUR LA CHOSE PUBLIQUE ET MONTÉE DES EXTRÊMES

Le Nord illustre les fractures démocratiques observées à l'échelle nationale, avec une abstention élevée et une progression inquiétante des votes pour l'extrême droite :

- **Abstention :**
 - **53,5 %** lors des élections départementales de 2015 (contre 50 % au niveau national).
 - **26,7 %** au second tour des présidentielles de 2017, proche de la moyenne nationale (26,4 %).
- **Vote pour l'extrême droite :**
 - **43,1 %** des suffrages exprimés pour l'extrême droite au second tour des présidentielles de 2017, contre 33,9 % à l'échelle nationale.

Ces chiffres traduisent un sentiment de défiance croissant envers les institutions et une désillusion face aux politiques publiques. Les anciens bassins miniers, en particulier, concentrent une forte progression des votes populistes, révélant un besoin urgent de réengagement citoyen.

CONCLUSION DE LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE

Le Nord, bien qu'affrontant de nombreux défis, reste un territoire résilient et porteur de dynamisme. Ses richesses culturelles, son tissu associatif dense et ses initiatives en ESS offrent des opportunités pour renforcer la cohésion sociale et économique. Toutefois, la situation actuelle appelle à une mobilisation collective autour des valeurs de solidarité, de justice sociale et de démocratie. Ce contexte justifie pleinement le rôle actif de la Ligue de l'Enseignement dans la construction d'un avenir inclusif et durable pour tous

CE QUE NOUS SOMMES

NOTRE HISTOIRE

Fondée en 1866, la Ligue de l'Enseignement doit son nom au fait que l'accès aux savoirs et à la compréhension du monde n'était restreint qu'aux plus fortunés qui pouvaient payer pour l'éducation, et si parfois elle était accessible ce n'était la plupart du temps que pour dispenser un catéchisme religieux.

C'est donc dans la juste lignée du mouvement révolutionnaire de 1789, qui s'est rapidement préoccupé de la nécessaire instruction du peuple et avait pour l'occasion auditionné différentes personnalités, dont Condorcet, qui a largement inspiré la Ligue de l'Enseignement que notre mouvement a été créé.

Il s'agissait dès l'origine de restituer à chacun l'état de connaissance que nous avons du monde afin de pouvoir associer tout le monde à la définition d'un destin commun. L'œuvre est ambitieuse et elle le demeure encore aujourd'hui tant les blocages au processus démocratique le plus abouti possible demeure. A cette époque nous partions de loin, le seul fait de s'associer ne constituait pas un droit c'est d'ailleurs pour cela que le mot ligue a été retenu. Il était aussi difficile de pouvoir réunir librement plus de vingt personnes au même endroit. Pourtant la Ligue a su créer les conditions qui permirent d'aboutir aux lois Jules Ferry en inscrivant durablement le droit à l'éducation pour tous et la liberté de conscience qui permettent à chacun d'appréhender le monde sans limite.

Elle a très vite inscrit la laïcité comme étant la condition essentielle de la mise en œuvre d'un modèle de société empreint d'altérité et de fraternité. L'enquête sur la laïcité réalisée par la Ligue de l'Enseignement dès 1872 est d'ailleurs remarquable dans la stratégie qu'elle nous révèle et qui aura permis d'aboutir à la loi de 1905. En effet il s'agissait dans une première étape de laïciser l'enseignement et les mots utilisés sont évocateurs : « c'est par nos enfants que nous pourrions surtout créer l'union dont notre pays a tant besoin ».

Ce grand projet d'éducation a donc permis de créer les conditions de la séparation des pouvoirs, matérialisée ensuite par la loi de 1905.

Depuis, à la Ligue de l'Enseignement, nous n'avons jamais abandonné ce cheval de bataille et n'avons eu de cesse de travailler à préparer les esprits afin que la Laïcité puisse être appréhendée par chacun dans sa véritable nature : un principe d'organisation de la société qui émancipe et protège tout à la fois.

LA LAÏCITÉ, L'ADN DE LA LIGUE

Parler de la laïcité à la Ligue de l'Enseignement, c'est parler de notre ADN puisque nos valeurs, nos combats sont indissociables de la laïcité.

Elle est inscrite clairement dans notre objet social :

« Faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de dignité de chaque être humain, par une action permanente :

- afin de garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens
- pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »

Aujourd'hui celle-ci est fortement malmenée et la République, qui repose sur trois piliers indissociables, liberté, égalité et fraternité, est en danger. Après les drames que nous avons vécus (Charlie Hebdo, le Bataclan...), après les dérapages verbaux de la droite extrême et de l'extrême droite concernant les musulmans, les réfugiés, les Roms ou encore la déclaration de Nadine Morano sur la France « pays de race blanche », la laïcité est revenue au centre de tous les débats.

Elle est un principe qui est au cœur même de notre projet républicain. On l'avait rangée au rang des accessoires poussiéreux de notre histoire, parce qu'on pensait qu'elle était une évidence et que sa promotion ou sa défense appartenaient à un autre temps.

C'est vrai qu'elle est une évidence pendant les périodes de croissance économique et de progrès social, c'est vrai qu'elle est une évidence dans un monde fermé. Mais aujourd'hui notre monde s'est ouvert. De nouvelles populations avec des cultures et des religions différentes se sont installées de manière durable et elles vivent souvent des discriminations intolérables et des situations sociales difficiles.

Il peut sembler vertueux de la défendre, mais cela impliquerait de penser qu'elle est déjà parfaitement effective. Les discriminations et les discours démontrent qu'il en est autrement.

Aussi, il est de notre devoir à nous, mouvement d'éducation populaire, de la faire vivre dans nos cités, dans nos campagnes, dans nos villages. Partout la laïcité doit pouvoir s'incarner et être le ciment qui nous relie l'un à l'autre.

Rappelons qu'elle n'est pas compatible avec l'extrême-droite parce qu'elle vise la coexistence pacifique, qu'elle est faite de respect, d'ouverture d'esprit et de tolérance. La fin ne peut justifier les moyens, et de la même façon qu'on ne peut pas adjectiver la laïcité, ne laissons pas en transformer le sens profond.

À l'heure des amalgames, à l'heure où l'extrême-droite tente de se réapproprier notre héritage, il faut nous rassembler et agir plutôt que de se cantonner dans la défense d'une quelconque orthodoxie.

NOS VALEURS

LIBERTÉ

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. »

(Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789)

La liberté est l'une des valeurs fondamentales de notre république, elle doit bien entendu être articulée avec l'égalité et la fraternité. Si la liberté était totale et n'utilisait pas de garde fous ce serait la loi du plus fort qui primerait. Pour autant elle nécessite d'être préservée afin que chacun soit en capacité de penser et s'exprimer, c'est ici l'une des conditions principales de l'affirmation de soi et de la dignité humaine.

ÉGALITÉ

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

(article 1 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen)

Le mot « égalité » signifie donc que la loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition. Pour autant si la loi codifie certaines règles qui garantissent la sécurité de chacun, elle doit encore évoluer sur les questions de justice sociale.

L'égalité sera encore plus effective lorsque le devenir d'un être humain ne sera pas consécutif de sa condition d'origine. Il faudra aussi que rien ne puisse justifier une différence de traitement, que ce soit lié à son genre ou à tout ce qui nous différencie les uns des autres. Ceci nécessite un renforcement des services publics dans certaines zones d'habitations afin de renforcer les conditions d'accessibilités et un travail renforcé d'éducation pour que chacun puisse dépasser les préjugés et les représentations.

FRATERNITÉ

Initialement, **« la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttèrent pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité »**.

C'est à partir de 1848 que la fraternité devient un principe à part entière, constituant le tryptique républicain.

La Fraternité est un des indicateurs de mesure qui nous permet d'appréhender l'évolution d'une démocratie. Elle rassemble les êtres humains dans leurs diverses opinions, culturelles spirituelles ou religieuses dans une trajectoire commune qui veut un fonctionnement humaniste de la société. Elle nécessite de l'écoute et de la bienveillance dans un cadre où chacun peut s'exprimer librement.



Dans le Nord, notre Fédération regroupe :

700
associations affiliées

45.229
adhérents

5.200
bénévoles

50
salariés en ETP

81
volontaires en Service Civique

CE QU'EST NOTRE FÉDÉRATION AUJOURD'HUI

Les dernières années ont permis de mieux structurer la Fédération afin de l'ancrer durablement dans le territoire. Ainsi une politique ambitieuse de développement des liens aux associations et l'appui de ressources humaines de qualités ont permis de développer nos implantations sur les territoires afin d'être identifiés en tant que fédération et organisation tournée vers l'action.

La question du sens étant primordiale c'est aussi en tant que mouvement laïque d'éducation populaire que nous sommes aujourd'hui identifiés. Ceci a été rendu possible grâce au travail réalisé par nos différents pôles.

POUR LE CHAMP ASSOCIATIF

Il y a eu un très fort développement de l'affiliation d'associations socio-culturelles dont le nombre a plus que triplé au cours des dernières années

Nous nous sommes inscrits au plus près des acteurs associatifs afin de répondre à leurs besoins et avons développé des temps de formation des bénévoles afin que plusieurs centaines d'entre eux soient formés par nous et ainsi en capacité d'appréhender les rudiments de gestion et de développement de projet.

Nos évènements départementaux initiés il y a dix ans ont pris du volume et ont permis de rassembler des centaines d'organisations éducatives, associatives et institutions autour des champs idéologique que sont la laïcité et la fraternité.

Nous avons permis l'engagement de près de deux cents volontaires par an sur des missions d'intérêt général via le dispositif du service civique.

POUR LE CHAMP CULTUREL

Nous avons développé et animé un réseau de plus de 500 lecteurs bénévoles sur le département afin de faire partager le goût de la lecture et faire reculer le taux d'illettrisme trop élevé dans notre département.

Nous avons initié un parcours de découverte de la production et de la diffusion des arts de la scène en direction de centaines de collégiens du département.

Nous avons créé des parcours de découverte des lieux culturels du bassin minier afin de développer leur fréquentation via des actions de médiation

Nous avons accompagné près de cent compagnies de théâtre amateur afin de les outiller et de créer des évènements conjoints.

POUR LE CHAMP DE LA FORMATION

Nous avons formé environ mille personnes par an afin de pour s'engager dans l'action éducative grâce aux BAFA ou au BAFD.

Nous avons développé des formations professionnelles afin de développer encore plus la professionnalisation du secteur de l'animation.

POUR LE CHAMP DE L'ÉDUCATION

Nous avons développé le dispositif des Juniors associations afin de permettre à des centaines de jeunes de développer des projets citoyens.

Nous avons accompagné, outillé et formé des centaines d'acteurs éducatifs, qu'ils soient enseignants animateurs ou éducateur sur des question liées à nos principes et nos valeurs et aussi sur des approches pédagogiques adaptées.

POUR LE CHAMP DE L'ESS

Nous avons accompagné 70 Jeunes par an dans la création, le développement et la gestion d'une société coopérative

Nous avons accompagné des dynamiques territoriales en animant des réseaux sur la MEL.

Nous avons accompagné le développement de structures économiques et citoyennes sous différents formats (bar, maison de l'ESS, tiers lieux) et différents statuts (association, société coopérative).

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU NORD EST AUJOURD'HUI ...

UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE

LAÏQUE qui concourt à la démocratisation, l'extension et l'amélioration du service public de l'Éducation sur l'ensemble du territoire français associant les individus et les collectivités territoriales dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle. Ses 2 entités sportives l'USEP et l'UFOLEP permettent le développement des pratiques sportives accessibles à tous, sans esprit de compétition. Elles permettent l'épanouissement personnel et la mise en pratique de nos valeurs.

UN MOUVEMENT SOCIAL fédérant des associations et des personnes morales qui encourage toutes les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement et de faire vivre la solidarité. Pour cela, la Ligue de l'enseignement suscite la création d'associations et d'institutions laïques éducatives, culturelles, sportives et sociales. Nous devons contribuer à l'animation de ces associations et institutions et à la défense de leurs intérêts.

UN MOUVEMENT D'IDÉES qui favorise les lieux de rencontre et de débats, qui donne aux individus l'envie de connaître et de comprendre les questions de société pour exercer pleinement leur citoyenneté

UNE ORGANISATION D'ÉCONOMIE SOCIALE qui promeut l'économie au service de l'Homme et développe des activités s'inscrivant dans ce cadre tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux et culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation...

DÉFI 1 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA LAÏCITÉ

LA LAÏCITÉ ET L'ENGAGEMENT HISTORIQUE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

LE CADRE JURIDIQUE S'APPUIE ESSENTIELLEMENT SUR TROIS PRINCIPES :

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET D'EXPRESSION DE SES CONVICTIONS

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public ».

(Article 1 de la loi de 1905).

Chacun doit pouvoir apporter librement, sans contrainte, tutelle ni magistère, ses propres réponses à ces questions et pouvoir les changer au cours de son existence. Il peut légitimement faire confiance à une Révélation guidant ses comportements dans une espérance dans l'au-delà, mais peut aussi s'appuyer uniquement sur la raison ou tout simplement s'accommoder du doute pour donner son sens à la vie. Bref, on peut être croyant, athée ou agnostique. Tout citoyen peut, seul ou avec d'autres, pratiquer librement le culte de son choix, n'en pratiquer aucun ou pouvoir en changer. Chacun est protégé par la loi qui interdit toute pression de toute nature obligeant à pratiquer ou empêchant de pratiquer un culte, car la pratique religieuse est liée à une liberté de choix individuel, ce choix ne devant être ni contraint, ni interdit.

LA SÉPARATION DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX POUR GARANTIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »

(Article 2 de la loi de 1905)

La loi de Séparation instaure l'autonomie de l'État par rapport aux religions et non son intervention dans la vie et l'organisation des dites religions. La Séparation permet aussi le dépassement des convictions religieuses, philosophiques ou politiques pour construire un destin commun. La loi, au service de tous, ne peut dépendre des convictions individuelles et elle s'impose à tous dans le respect de l'intérêt général. C'est le champ politique qui détermine la place respective du religieux et du politique et non l'inverse. Si une loi peut parfaitement

être contestée dans le cadre légal de la République, elle s'applique tant qu'elle n'a pas été modifiée après débat démocratique. Le curé peut, en référence à ses valeurs, condamner l'avortement, voire aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'un crime mais s'il soutient l'attaque d'une clinique pratiquant l'avortement, il commet un délit qui doit être sanctionné. Enfin dans notre République le pouvoir résulte de citoyens qui doivent pouvoir débattre sans qu'il leur soit indispensable de faire référence à une transcendance ou à une parole révélée. Pour l'organisation politique il n'est nul besoin de tutelle qui voudrait dire la norme, de credo obligé, de privilège clérical, de quelconques magistères moraux ou spirituels non consentis.

L'ÉGALITÉ EN DROIT DES CITOYENS

« La République n'accepte aucun credo, n'en impose pas et n'en interdit aucun »

(Loi de 1905)

La loi de Séparation des Églises et de l'État, loi de raison et d'équilibre, rend effective l'égalité en droits et la pleine souveraineté politique de tous les citoyens, quels que soient leurs choix religieux ou spirituels. Les citoyens libres de penser et de s'exprimer ne doivent ni être privilégiés, ni discriminés en fonction de leurs convictions religieuses, philosophiques ou politiques.

LA PLACE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue de l'Enseignement, fondée en 1866 par Jean Macé, a joué un rôle crucial dans la promotion des valeurs républicaines et de la laïcité. Dès sa création, elle a structuré le courant laïque de l'éducation populaire, s'affirmant face aux deux autres courants historiques, le courant œcuménique et le courant ouvrier. Elle s'est engagée à promouvoir l'instruction publique et à défendre les principes fondamentaux de la République, dont la laïcité constitue le socle. Jean Macé considérait que l'éducation devait former des citoyens libres et éclairés, capables de penser par eux-mêmes et de vivre ensemble dans une société pluraliste.

À partir des années 1920, la Ligue de l'Enseignement a consolidé son rôle de mouvement laïque en France en organisant la création des fédérations départementales. Ces fédérations ont permis de fédérer et d'animer l'ensemble des amicales laïques, créant un réseau solide et structuré pour défendre les idéaux républicains et laïques à l'échelle locale.

Au fil des décennies, la Ligue s'est affirmée comme une vigie active de la laïcité. Elle a soutenu les grandes avancées éducatives, notamment les lois de Jules Ferry instaurant une école laïque, gratuite et obligatoire. Par ailleurs, elle a contribué activement à l'élaboration de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, grâce à l'implication de son président Ferdinand Buisson. Celui-ci fut l'un des trois rédacteurs de cette loi historique, aux côtés d'Aristide Briand et de Jean Jaurès.

Dans un monde contemporain marqué par de nouvelles tensions religieuses et identitaires, l'engagement de la Ligue pour une société inclusive et émancipatrice reste plus pertinent que jamais. Ce plaidoyer réaffirme cette mission, en proposant des réponses concrètes aux défis actuels.



1. POSITIONNEMENT : **POURQUOI LA LAÏCITÉ EST FONDAMENTALE POUR NOTRE SOCIÉTÉ**

Tout le monde ou à peu près s'accorde sur ces principes juridiques, au moins dans les déclarations. Mais, à côté du droit, il y a des passions et des dynamiques de société qui se construisent. Aussi l'application du droit dépend-elle d'interprétations liées à des conceptions philosophiques qui, si elles s'accordent sur de grands principes sont souvent divergentes dans leur mise en œuvre.

Le fonctionnement démocratique a une capacité d'intégration très grande à condition de ne pas poser d'exigences idéologiques préalables. La laïcité n'est pas une alternative aux religions mais la manière politique de vivre de toutes les convictions, et elle doit pour cela :

- Lutter contre tous les asservissements et les discriminations.
- Promouvoir l'esprit critique pour le libre choix de vie pour chacun.
- Lier émancipation politique et émancipation sociale.

La Ligue fait le pari de la liberté. Elle pense qu'en utilisant contre ses adversaires des moyens autres que ceux qui sont intrinsèquement les siens, une démocratie se met en contradiction avec elle-même. Elle estime qu'une démocratie laïque doit, outre favoriser l'éducation du citoyen, concilier le respect de chaque personne, le respect de l'intérêt général avec le respect de l'éthique du débat et le respect du temps. La liberté de penser est le but mais elle ne peut être recherchée que dans le cadre de la liberté de conscience.

Cette position peut s'avérer parfois naïve et entraîner une faiblesse de réactions face à des revendications ou des comportements inacceptables, mais elle s'inscrit dans la tradition de Jaurès et de Briand et elle a fait la preuve de son efficacité.

Pour la Ligue de l'Enseignement, la laïcité est un principe fondateur. Elle constitue une réponse aux défis du pluralisme culturel et religieux, en prévenant les conflits identitaires et en renforçant l'unité républicaine. Dans le contexte actuel, où la laïcité est parfois mal comprise ou détournée à des fins politiques, la Ligue s'engage à en rappeler les fondements et à promouvoir une application fidèle à ses principes originels.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **LES DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA LAÏCITÉ**

La laïcité est confrontée aujourd'hui à des défis majeurs, reflétant les transformations sociales, culturelles et politiques du XXI^e siècle :

- **INSTRUMENTALISATION POLITIQUE :** Certains acteurs politiques utilisent la laïcité pour stigmatiser des groupes religieux, en particulier les musulmans, détournant ainsi ses objectifs d'unité et d'égalité.
- **ATTAQUE DU MODÈLE RÉPUBLICAIN :** Montée du fanatisme religieux, repli communautaire
- **TENSIONS DANS L'ESPACE PUBLIC :** Des débats houleux sur le port de signes religieux ou les pratiques culturelles révèlent une incompréhension des principes fondamentaux de la laïcité.
- **DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS :** La montée des populismes et des idéologies extrêmes affaiblit la perception de la laïcité comme un principe émancipateur, la réduisant parfois à une arme idéologique.
- **ÉDUCATION INSUFFISANTE :** Les jeunes générations, souvent éloignées des luttes historiques, manquent de repères clairs sur la signification et les enjeux de la laïcité.

Ces problématiques rendent d'autant plus urgente une action collective pour défendre et promouvoir une laïcité fidèle à ses idéaux républicains.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour relever ces défis, la Ligue de l'Enseignement propose un plan d'action ambitieux, structuré autour de trois axes prioritaires :

1. ÉDUCATION À LA LAÏCITÉ

- Élaboration de modules pédagogiques adaptés aux différents niveaux scolaires pour expliquer les principes et l'histoire de la laïcité.
- Organisation de formations pour acteurs éducatifs, afin de leur fournir des outils concrets pour aborder la laïcité dans leurs pratiques.
- Développement d'ateliers interactifs pour les jeunes, axés sur le dialogue et la réflexion critique autour de la laïcité et des libertés individuelles.

2. SENSIBILISATION DANS LES TERRITOIRES

- Mise en place de campagnes locales pour déconstruire les idées reçues et promouvoir une vision inclusive de la laïcité.
- Création de forums citoyens pour favoriser les échanges entre populations sur le thème Faire Société.
- Renforcement des partenariats avec les collectivités locales pour intégrer la promotion de la laïcité dans leurs politiques publiques.

- Mettre en œuvre un événement qui accompagne, coordonne et rassemble localement les initiatives sur ce sujet (semaine départementale de la laïcité...)

3. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES INSTITUTIONS

- Proposer des recommandations pratiques pour une application cohérente et juste de la laïcité dans les espaces publics.
- Collaborer avec les associations locales pour identifier les besoins spécifiques des territoires en matière de promotion de la laïcité.
- Soutenir des initiatives culturelles et éducatives qui mettent en valeur la richesse du pluralisme et le respect des différences.



DÉFI 2 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA DIVERSITÉ ET LES DROITS HUMAINS

UN COMBAT UNIVERSEL POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire et laïque fondé en 1866, a joué un rôle significatif dans les luttes pour la diversité et les droits humains, notamment en matière d'égalité entre les sexes.

ENGAGEMENT HISTORIQUE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

• OUVERTURE AUX FEMMES DÈS L'ORIGINE :

Contrairement à d'autres organisations de son époque, la Ligue a inclus les femmes dès sa création, établissant un Comité des dames. Bien que traversé de contradictions entre paternalisme et féminisme, ce comité a permis l'ouverture de centres d'Enseignement pour les filles, affirmant l'importance de l'éducation féminine.

• PROMOTION DE LA CONSCIENCE CIVIQUE FÉMININE :

En 1935, la Ligue a développé l'Action démocratique et laïque des femmes, une association nationale visant à sensibiliser les Françaises à leur rôle civique et à les engager dans le mouvement laïque. Cette initiative a organisé de nombreuses réunions et débats en partenariat avec les fédérations départementales.

ACTIONS CONTEMPORAINES EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ ET DES DROITS HUMAINS :

• CHARTE POUR LA DIVERSITÉ :

La Ligue a conçu une Charte pour la Diversité, signée par de nombreuses personnes et institutions, affirmant que la diversité est une force pour la République. Cette charte vise à unir les acteurs partageant une vision républicaine universaliste et à lutter contre la xénophobie et le racisme.

• **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS** : la Ligue s'engage activement contre toutes les formes de discrimination, y compris celles basées sur le genre, l'origine ethnique ou la religion. Elle promeut la laïcité comme principe garantissant la liberté de conscience et l'égalité des droits, et mène des actions éducatives pour déconstruire les stéréotypes et prévenir les violences sexistes.

• ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ :

À travers ses fédérations départementales, la Ligue organise des ateliers et des formations visant à déconstruire les stéréotypes de genre et à promouvoir l'égalité filles-garçons.

Ainsi, la Ligue de l'Enseignement a été et demeure un acteur engagé dans les combats pour la diversité et les droits humains, œuvrant pour l'égalité entre les sexes et la promotion d'une société plus juste et inclusive.



1. POSITIONNEMENT : **LA DIVERSITÉ ET LES DROITS HUMAINS COMME PILIERS DE LA RÉPUBLIQUE**

NOUS CONSIDÉRONS :

Que les cultures, les sports, les arts, au-delà des émotions et des plaisirs qu'ils procurent, rapprochent les cœurs comme les esprits et contribuent au développement de la paix dans le monde.

Que les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité véhiculées au sein de notre association, de notre entreprise, ou de notre collectivité, sont sources d'enrichissement et permettent une meilleure connaissance et compréhension de la diversité culturelle de notre pays et ainsi de bien vivre ensemble.

NOUS DÉCLARONS :

Que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse. Que le racisme porte atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes et tire prétexte de toute différence pour engendrer la discrimination et l'exclusion. Que la discrimination entre les êtres humains pour quelque motif que ce soit est une offense et doit être condamnée comme une violation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Que la richesse d'une société repose sur sa diversité et sur la participation de toutes et tous à la vie démocratique, sociale, économique et culturelle.

La diversité est une richesse. Elle reflète la pluralité des origines, des cultures, des croyances, des identités et des expériences humaines. Dans une société démocratique, la reconnaissance et la valorisation de cette diversité sont essentielles pour garantir l'égalité des droits.

Les droits humains, quant à eux, représentent un cadre universel qui protège la dignité et la liberté de chaque individu. Ils transcendent les frontières nationales, affirmant des principes communs de justice et d'humanité. En défendant la diversité et les droits humains, la Ligue de l'Enseignement agit pour une société où chacun peut s'épanouir librement, sans crainte de discrimination ou d'exclusion.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **UNE DIVERSITÉ MENACÉE, DES DROITS EN REcul**

Aujourd'hui, la diversité et les droits humains sont confrontés à de multiples menaces :

• MONTÉE DES DISCOURS DE HAINE :

Les discours racistes, sexistes, homophobes et xénophobes se banalisent, alimentés par des contextes politiques polarisants et des crises économiques.

• INÉGALITÉS SOCIALES CROISSANTES :

Les fractures économiques et territoriales exacerbent les divisions, marginalisant certaines communautés et rendant l'accès aux droits fondamentaux inégal.

• STIGMATISATION DES MINORITÉS :

Certaines populations, notamment issues de l'immigration ou appartenant à des groupes religieux minoritaires, font face à une exclusion systémique dans les domaines de l'emploi, du logement et de l'éducation.

• DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS :

Le recul des protections légales et le manque de volonté politique affaiblissent les dispositifs de lutte contre les discriminations et la promotion des droits humains.

Ces enjeux sont particulièrement visibles dans les territoires où intervient la Ligue de l'Enseignement, soulignant l'urgence d'un engagement renouvelé pour défendre la diversité et garantir l'accès aux droits pour tous.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Face à ces défis, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie globale pour promouvoir la diversité et défendre les droits humains.

1. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

- **ATELIERS ÉDUCATIFS** : Mettre en place des programmes pour sensibiliser les élèves, les familles et les professionnels à l'importance de la diversité et aux conséquences des discriminations.
- **SEMAINE DÉPARTEMENTALE** : Lancer des initiatives locales pour déconstruire les stéréotypes, promouvoir les droits humains et valoriser la diversité culturelle. Accompagner, coordonner et rassembler localement les initiatives sur ce sujet.
- **RENCONTRES INTERCULTURELLES** : Organiser des événements qui favorisent les échanges entre communautés, en mettant en avant les apports positifs de la diversité.

2. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- **DONNÉES LOCALES** : S'inscrire dans des démarches partenariales pour suivre et analyser les discriminations dans les territoires, avec les collectivités locales et les associations d'éducation populaire du territoire.

- **PLAIDOYER FÉDÉRAL** : Travailler avec les décideurs politiques pour renforcer les lois contre les discriminations et promouvoir des politiques publiques inclusives.
- **CHARTRE** : Promouvoir la Charte "la diversité est une force pour la république".

3. PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ACTIVE

- **PROJETS D'ENGAGEMENT CITOYEN** : Impliquer les jeunes dans des actions concrètes de défense des droits humains, à travers des projets associatifs ou des initiatives locales.
- **FORMATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS** : Former les enseignants et animateurs à intégrer les enjeux de diversité et de droits humains dans leurs pratiques pédagogiques.
- **PARTENARIATS LOCAUX** : Collaborer avec d'autres associations et institutions pour développer des projets communs autour de l'inclusion et de la solidarité.

DÉFI 3 : AGIR ET ÉDUQUER AUX IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET DE L'ANTHROPOCÈNE

UNE MOBILISATION POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE ET DE SES HABITANTS

Le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité, les pollutions massives et l'épuisement des ressources naturelles marquent une rupture sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Ces bouleversements, causés par les activités humaines, caractérisent l'entrée dans l'Anthropocène, une ère où l'homme est devenu le principal moteur des transformations planétaires. Ces défis multiples appellent une mobilisation immédiate, collective et durable pour réinventer notre rapport à la Terre.

Les récents rapports du GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernementaux sur l'Évolution du Climat) soulignent l'urgence d'agir pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C et éviter ses impacts catastrophiques sur les écosystèmes et les sociétés humaines. Pourtant, les projections actuelles montrent un risque d'augmentation de 2 à 3°C d'ici la fin du siècle, avec des conséquences dramatiques, notamment la multiplication des événements climatiques extrêmes et l'aggravation des inégalités mondiales. Ces dérèglements affectent particulièrement les populations les plus vulnérables, qui contribuent pourtant le moins aux émissions de gaz à effet de serre.

L'urgence climatique est également étroitement liée à la question des migrations. Les phénomènes climatiques extrêmes – sécheresses, inondations, montée des eaux – et la raréfaction des ressources provoquent déjà des déplacements massifs. Selon les estimations, 200 à 250 millions de personnes pourraient devenir des réfugiés climatiques d'ici 2050. Ces migrations, souvent contraintes, illustrent à quel point les injustices climatiques exacerbent les inégalités sociales et territoriales. Comme l'a rappelé le texte sur l'hospitalité adopté par la Ligue de l'Enseignement, il est impératif de construire une véritable politique d'accueil respectueuse des droits humains et prenant en compte ces nouvelles

Depuis ses débuts, la Ligue de l'Enseignement s'engage à travers ses actions éducatives pour sensibiliser les citoyens aux grands enjeux de société. Dès le premier Sommet de la Terre à Rio en 1992, elle a initié le réseau « Citoyenneté, Environnement, Développement durable » (CED). Cet engagement s'est renforcé en 2021 avec l'adoption du texte de référence « Urgences et Transitions Écologiques : habiter ensemble un monde commun », qui propose une mobilisation autour de neuf défis majeurs, allant de l'éducation à la transition écologique à la lutte contre les inégalités sociales et climatiques.

En plaçant l'éducation au cœur de la transition écologique, la Ligue poursuit son combat pour l'émancipation individuelle et collective. Ses programmes visent à encourager des comportements durables, à déconstruire les idées reçues et à renforcer l'esprit critique face aux discours climatosceptiques et populistes. Dans ce cadre, elle se mobilise également pour intégrer les enjeux climatiques dans les politiques publiques et encourager des solutions fondées sur la justice sociale et la solidarité.

Ce plaidoyer appelle à une mobilisation accrue pour répondre à l'urgence écologique et sociale. Il met en lumière l'importance d'une éducation populaire capable de sensibiliser et d'impliquer tous les citoyens dans la construction d'un avenir durable, inclusif et solidaire. Car agir pour la planète, c'est aussi agir pour l'humanité



1. POSITIONNEMENT : **L'ÉDUCATION, CLÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

L'éducation est un outil central pour comprendre et répondre aux enjeux environnementaux. Elle permet de développer une conscience critique des impacts de nos modes de vie et de consommation, tout en offrant les moyens d'agir concrètement. Pour la Ligue, éduquer aux impacts écologiques, c'est former des citoyens éclairés et responsables, capables de contribuer activement à la transition écologique.

L'urgence écologique ne peut être dissociée des urgences sociales et démocratiques. Les populations les plus vulnérables sont les premières victimes des dérèglements climatiques, tandis que les inégalités d'accès aux ressources renforcent les fractures sociales. Promouvoir une écologie solidaire et démocratique est donc essentiel pour garantir un avenir équitable et durable.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **LES DÉFIS DE L'ANTHROPOCÈNE**

Selon le dernier rapport du GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) paru en mars 2022, les scénarios les plus pessimistes sur le réchauffement climatique deviennent une réalité. Quelle que soit notre action, certains impacts seront inévitables.

Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, qui se traduit par un désordre planétaire produit par les activités humaines : l'anthropocène. La moitié de la population de la planète vit aujourd'hui dans un contexte de forte vulnérabilité aux changements climatiques. La biodiversité est en danger dans des proportions alarmantes.

L'ANTHROPOCÈNE EST MARQUÉ PAR QUATRE GRANDES CRISES ÉCOLOGIQUES, INTERDÉPENDANTES ET GLOBALES :

- **DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES :** Réchauffement global, multiplication des événements climatiques extrêmes (cyclones, sécheresses, inondations) et montée du niveau des mers.
- **ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ :** Une perte accélérée des espèces, menaçant les écosystèmes et les services qu'ils rendent à l'humanité.
- **POLLUTIONS CHIMIQUES ET PLASTIQUES :** Contaminations massives des sols, des eaux et de l'air, affectant directement la santé humaine et celle des écosystèmes.
- **RARÉFACTION DES RESSOURCES NATURELLES :** Surexploitation des ressources renouvelables et non renouvelables, aggravant les tensions géopolitiques et économiques.

Ces crises sont exacerbées par des modèles économiques basés sur l'extraction et la consommation à outrance. Les 12 % les plus riches de la population mondiale consomment 40 % de l'énergie et rejettent 45 % des gaz à effet de serre, tandis que les populations les plus pauvres subissent les conséquences les plus graves.

La Ligue de l'Enseignement est profondément attachée à rendre visible l'inacceptable, à dénoncer les atteintes aux droits, à changer les regards, les discours et les représentations, à favoriser l'émergence de la citoyenneté, de l'égalité citoyenne et de la solidarité. C'est à ce titre qu'elle se bat quotidiennement pour que les gouvernements successifs cessent de justifier leur action et leurs propositions à travers des discours basés sur des approximations, des amalgames et des idées fausses, véhiculés sciemment, pour tenter de gagner l'adhésion des citoyens à des politiques hostiles aux exilés.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour répondre à ces enjeux, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie éducative et opérationnelle ambitieuse :

1. ÉDUCATION ET SENSIBILISATION AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

- PROGRAMMES SCOLAIRES ADAPTÉS : Introduire des modules pédagogiques sur l'Anthropocène et les transitions écologiques dans les écoles, collèges et lycées.
- ATELIERS INTERACTIFS : Organiser des activités pratiques pour sensibiliser aux impacts écologiques, comme des ateliers de réduction des déchets ou des expériences sur le changement climatique.
- FORMATIONS POUR LES ÉDUCATEURS : Former les enseignants et animateurs à intégrer les enjeux environnementaux dans leurs pratiques éducatives.

2. ACTIONS LOCALES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ÉVÉNEMENT DÉPARTEMENTAL : Mettre en œuvre un événement qui accompagne, coordonne et rassemble localement les initiatives sur ce sujet (semaine départementale de l'écocitoyenneté,...)
- MOBILISATIONS LOCALES : Favoriser la transmission des savoirs et pratiques entre acteurs, en valorisant les initiatives locales d'économie circulaire et de solidarité écologique.

3. PLAIDOYER POUR UNE ÉCOLOGIE SOLIDAIRE

- PARTENARIATS INSTITUTIONNELS : Collaborer avec les collectivités territoriales pour intégrer la transition écologique dans les politiques publiques locales.
- SOUTIEN AUX POPULATIONS VULNÉRABLES : Mettre en place des programmes pour accompagner les populations les plus touchées par les crises écologiques, en garantissant l'accès à l'eau, à l'énergie et à des logements résilients.
- CAMPAGNES DE COMMUNICATION : Lancer des campagnes départementales pour alerter sur l'urgence écologique et mobiliser les citoyens autour d'actions concrètes

4. S'ENGAGER POUR L'HOSPITALITÉ

- RENFORCER NOTRE PLACE ET NOTRE VISIBILITÉ en tant qu'acteur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, pour accompagner la déconstruction des idées fausses et la compréhension du monde et des migrations.
- PORTER UNE POLITIQUE DE L'HOSPITALITÉ EN DIRECTION DES POUVOIRS PUBLICS, aux côtés de nos partenaires locaux, nationaux et européens et accompagner la mise en œuvre de politiques publiques « accueillantes », à l'échelle locale.
- FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DE NOTRE RÉSEAU à travers le développement de formations et d'espaces de partage de pratiques.



DÉFI 4 : DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET L'ENGAGEMENT

UN COMBAT UNIVERSEL POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La démocratie est l'un des fondements de notre République, incarnant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Cependant, elle fait face aujourd'hui à une crise profonde, marquée par la défiance envers les institutions, la montée des populismes et une participation citoyenne en déclin. La démocratie ne peut se limiter à des élections périodiques ; elle doit être vécue comme un processus permanent, où chaque citoyen est acteur du débat public et de la prise de décision.

Depuis 1866, la Ligue de l'Enseignement a joué un rôle central dans la promotion d'une citoyenneté active. Par l'éducation populaire, elle a œuvré pour former des citoyens capables de comprendre les enjeux collectifs et de s'engager. Ce plaidoyer s'inscrit dans cette tradition, en proposant des solutions pour revitaliser notre démocratie et encourager l'engagement de tous, particulièrement des jeunes générations

VOICI QUELQUES TEMPS FORTS ILLUSTRANT NOTRE ACTION :

PÉTITION POUR L'INSTRUCTION GRATUITE, OBLIGATOIRE ET LAÏQUE (1871-1872) :

Après la proclamation de la République en 1870, la Ligue lance une pétition nationale en faveur de l'Enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque. Cette initiative recueille 1,3 million de signatures, démontrant un large soutien populaire et influençant les futures réformes éducatives.

SOUTIEN AUX LOIS SCOLAIRES DE JULES FERRY (1881-1886) :

La Ligue soutient activement les lois instaurant la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'Enseignement primaire, concrétisant ainsi ses ambitions pour un service public éducatif accessible à tous.

PARTICIPATION À LA CRÉATION DE LA LOI DE 1901 :

La Ligue de l'Enseignement a contribué à la préparation et à la diffusion de la loi du 1er juillet 1901 sur la liberté d'association. Cette loi, profondément démocratique, a permis aux citoyens de se regrouper librement pour agir collectivement sur le plan local, notamment à travers des associations culturelles, éducatives et politiques. La Ligue a encouragé la

structuration des fédérations et associations, faisant de l'éducation populaire un levier pour renforcer la citoyenneté et l'engagement dans les territoires.

OPPOSITION À LA LOI DEBRÉ ET SERMENT DE VINCENNES (1960) :

En réaction à la loi Debré de 1959, qui accorde des subventions aux établissements privés, la Ligue, via le Comité national d'action laïque (CNAL), organise une pétition recueillant 11 millions de signatures. Le 19 juin 1960, une manifestation à Vincennes aboutit au "Serment de Vincennes", réaffirmant l'engagement en faveur de l'école laïque.

CRÉATION DES CERCLES CONDORCET (À PARTIR DE 1987) :

Pour encourager la réflexion et le débat citoyen sur la démocratie, la Ligue établit les Cercles Condorcet dans plusieurs départements, offrant des espaces de discussion et de formation civique.

PARTICIPATION AU SOMMET DE LA TERRE À RIO (1992) :

La Ligue envoie une délégation au Sommet de la Terre à Rio, affirmant son engagement en faveur du développement durable et de la citoyenneté mondiale. Elle introduit par la suite la labellisation "Citoyenneté – Environnement – Développement durable" pour ses centres de vacances et activités éducatives.

INITIATIVES POUR L'ÉDUCATION ET LA LAÏCITÉ (ANNÉES 2000) :

En 2005, la Ligue adopte le projet "Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous", réaffirmant son engagement pour une éducation inclusive. En 2008, elle lance la pétition "Sauvegardons la laïcité de la République" en réponse à des discours politiques mettant en question la laïcité.

Grâce à des actions telles que sa contribution à la loi de 1901 et son soutien indéfectible aux principes républicains, la Ligue de l'Enseignement a constamment œuvré pour renforcer la démocratie, promouvoir l'engagement citoyen et défendre les valeurs républicaines en France.



1. POSITIONNEMENT : **LA DÉMOCRATIE ET L'ENGAGEMENT COMME PILIERS DE LA RÉPUBLIQUE**

L'histoire de la Ligue témoigne d'une participation des habitants à l'élaboration de politiques publiques, à travers la vie associative ; elle nous éclaire sur l'évolution de la relation entre la puissance publique et la société civile et leurs rôles respectifs dans la réponse que l'intérêt général doit apporter aux besoins sociaux. Ce questionnement est toujours aussi essentiel dans une époque marquée par le déclin de « l'état social ».

Le postulat qui faisait du citoyen un administré, pour lequel la réponse publique constituait la contrepartie de la légitimité accordée au pouvoir par le vote, a vécu. Pourtant, malgré l'évidence des dégâts de l'économie mondiale financiarisée, creuset de nouvelles oligarchies, la légitimité même de l'action publique est questionnée. De tout temps, le monde associatif a fait vivre une façon de satisfaire les besoins collectifs en impliquant les citoyens.

Pour la Ligue, l'association n'est pas seulement la production de biens et de services, même non marchands mais la création du lien social et politique; l'association n'est pas seulement la gestion désintéressée par quelques-uns mais la recherche et la promotion d'une société plus solidaire, plus coopérative et imaginative ; l'association n'est pas seulement la mise en œuvre de politiques publiques mais la recherche et l'expérimentation de la meilleure réponse d'intérêt général aux besoins sociaux ; l'association, ce n'est pas seulement « agir pour » mais « faire ensemble » et apprendre ensemble.

Pour la ligue, la démocratie ne peut et ne doit pas se réduire pas au suffrage universel. La citoyenneté ne se décrète pas elle se construit.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **UNE DÉMOCRATIE EN CRISE**

La démocratie est confrontée à des défis majeurs, qui fragilisent sa légitimité et son fonctionnement :

DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS : Les citoyens expriment une perte de confiance envers les élus et les structures publiques, perçues comme éloignées de leurs préoccupations.

MONTÉE DES POPULISMES : Les discours simplistes et divisifs exploitent les frustrations populaires, remettant en cause les principes démocratiques fondamentaux.

INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA PARTICIPATION : Les fractures sociales, économiques et culturelles limitent l'implication des populations marginalisées, creusant les écarts dans la représentation démocratique.

RECU DE L'ENGAGEMENT CITOYEN : La participation électorale diminue, et les formes traditionnelles d'engagement, comme le militantisme associatif ou syndical, peinent à attirer les jeunes générations.

Ces problématiques appellent une réponse ambitieuse et collective, pour revitaliser la démocratie et encourager un engagement plus inclusif et diversifié.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour répondre à ces défis, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie articulée autour de trois axes :

1. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

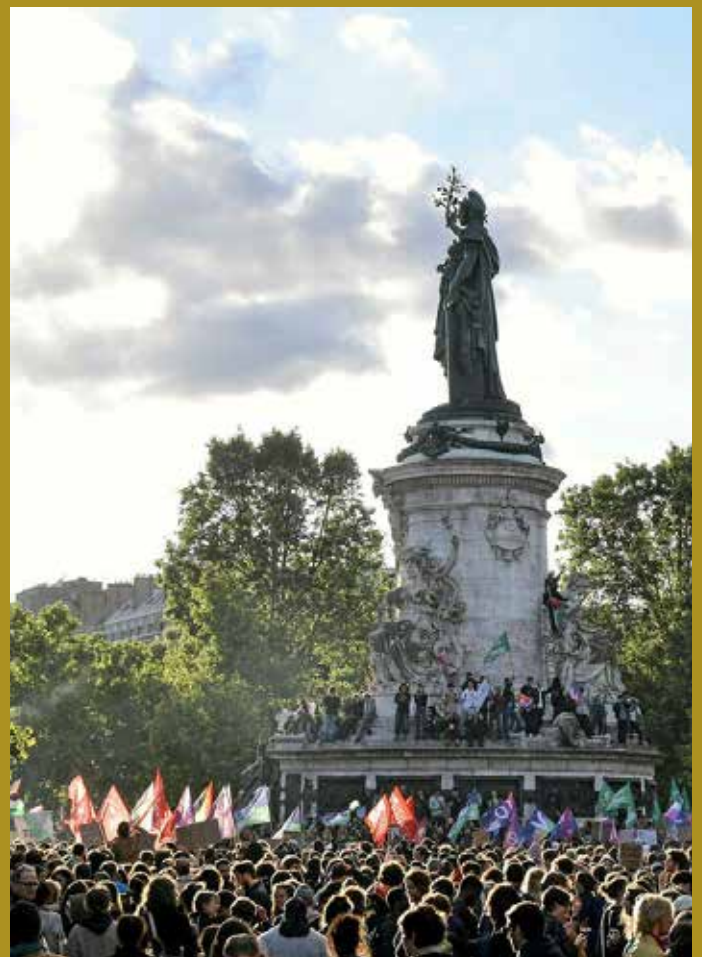
- PROGRAMMES ÉDUCATIFS INNOVANTS : Intégrer des modules sur les institutions démocratiques, les droits civiques et les mécanismes de participation dans les établissements scolaires et extrascolaires.
- ATELIERS PARTICIPATIFS : Organiser des simulations de débats et des projets collaboratifs pour initier les jeunes aux pratiques démocratiques.
- VALORISATION DE L'HISTOIRE CIVIQUE : Sensibiliser aux grandes luttes démocratiques, pour montrer que les droits conquis sont le fruit d'un engagement collectif.

2. ENCOURAGEMENT À L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET POLITIQUE

- SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES : Accompagner les associations et collectifs citoyens dans leurs projets, en leur offrant des formations et des outils.
- PLATEFORMES D'ENGAGEMENT : Créer des espaces physiques et numériques pour connecter les citoyens avec des initiatives locales et nationales.
- PROMOTION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES : Mettre en place des dispositifs spécifiques pour encourager les jeunes à participer à la vie associative, comme des services civiques ou des projets intergénérationnels.

3. DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- CONSEILS CITOYENS : Favoriser la création de conseils de quartier et d'assemblées citoyennes, pour impliquer les habitants dans les décisions locales.
- BUDGET PARTICIPATIF : Encourager les collectivités à mettre en place des dispositifs permettant aux citoyens de décider de l'utilisation d'une partie des fonds publics.
- DIALOGUE ENTRE GÉNÉRATIONS : Promouvoir des initiatives où jeunes et seniors peuvent échanger sur les enjeux démocratiques et travailler ensemble à des solutions.



DÉFI 5 : DÉFENDRE LES VALEURS RÉPUBLICAINES ET LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

LES VALEURS RÉPUBLICAINES FACE AUX DÉFIS ACTUELS

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ : ces trois valeurs fondatrices de la République Française incarnent l'idéal d'une société démocratique, solidaire et respectueuse des droits de chacun. Pourtant, ces principes fondamentaux sont aujourd'hui menacés par la montée des discours populistes, des idéologies xénophobes et des mouvements d'extrême droite. Ces courants exploitent les peurs, les inégalités et les fractures sociales pour diviser, fragiliser le pacte républicain et promouvoir une vision autoritaire et excluante de la société.

La Ligue de l'Enseignement, fidèle à ses valeurs républicaines depuis sa création en 1866, a toujours été à l'avant-garde de la lutte contre ces menaces. Son engagement historique est indissociable de son rôle de défenseur des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Cet engagement s'est notamment illustré lors du Congrès de Lens en 1935, par son opposition au fascisme en soutenant le Front Populaire, et pendant le régime de Vichy, où elle a poursuivi ses activités clandestinement pour préserver l'idéal républicain.

En 2022, lors de son Congrès à Metz, la Ligue de l'Enseignement a réaffirmé cette mission à travers un appel fort à la mobilisation face aux dangers croissants posés par l'extrême droite. Cet Appel de Metz souligne les défis actuels : montée des inégalités sociales, crises démocratiques, urgence écologique, et banalisation des idées xénophobes et nationalistes. La Ligue y réaffirme sa responsabilité historique et politique de s'engager aux côtés des classes populaires, en les soutenant dans leur quête de dignité et de justice sociale.

EXTRAIT DE L'APPEL DE METZ :

« La Ligue de l'Enseignement est prête à participer à la construction d'une République laïque et fraternelle, en solidarité avec les habitants et les organisations désireuses d'engager une refondation porteuse d'une alternative émancipatrice. »

Dans cette continuité, la Ligue mobilise ses forces pour :

- Lutter contre la banalisation des thèses d'exclusion portées par l'extrême droite.
- Promouvoir une éducation à l'esprit critique et au décodage médiatique, particulièrement auprès des jeunes.
- Renforcer l'indépendance des associations, garantes de la cohésion sociale et de la vitalité démocratique.

À travers ce plaidoyer, la Ligue de l'Enseignement réaffirme son rôle moteur dans la défense des valeurs républicaines et son engagement indéfectible à lutter contre les idéologies extrémistes. Cette lutte ne se limite pas à un combat passé ; elle est un impératif actuel et un engagement pour l'avenir.



1. POSITIONNEMENT : LES VALEURS RÉPUBLICAINES

Les valeurs républicaines sont à la fois un idéal et un cadre concret pour le vivre-ensemble.

- **LIBERTÉ :** La liberté est l'une des valeurs fondamentales de notre République, elle doit bien entendu être articulée avec l'égalité et la fraternité. Si la liberté était totale et n'utilisait pas de garde fous ce serait la loi du plus fort qui primerait. Pour autant elle nécessite d'être préservée afin que chacun soit en capacité de penser et s'exprimer, c'est ici l'une des conditions principales de l'affirmation de soi et de la dignité humaine
- **ÉGALITÉ :** Le mot « égalité » signifie donc que la loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition. Pour autant si la loi codifie certaines règles qui garantissent la sécurité de chacun, elle doit encore évoluer sur les questions de justice sociale. L'égalité sera encore plus effective lorsque le devenir d'un être humain ne sera pas

consécutif de sa condition d'origine. Il faudra aussi que rien ne puisse justifier une différence de traitement, que ce soit lié à son genre ou à tout ce qui nous différencie les uns des autres. Ceci nécessite un renforcement des services publics dans certaines zones d'habitations afin de renforcer les conditions d'accessibilités et un travail renforcé d'éducation pour que chacun puisse dépasser les préjugés et les représentations.

• **FRATERNITÉ :** Initialement, « la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttèrent pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité ». C'est à partir de 1848 que la fraternité devient un principe à part entière, constituant le tryptique républicain.

La fraternité est un des indicateurs de mesure qui nous permet d'appréhender l'évolution d'une démocratie. Elle rassemble les êtres humains dans leurs diverses opinions, culturelles spirituelles ou religieuses dans une trajectoire commune qui veut un fonctionnement humaniste de la société. Elle nécessite de l'écoute et de la bienveillance dans un cadre où chacun peut s'exprimer librement.

Ces valeurs sont interconnectées et doivent être défendues ensemble. En les attaquant, les idéologies d'extrême droite sapent les fondements mêmes de la démocratie, promeuvent la division et alimentent les discriminations. La Ligue de l'Enseignement considère qu'il est impératif de réaffirmer leur centralité, particulièrement auprès des jeunes générations, pour contrer ces dérives.

LA LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

Les défis qu'affronte notre époque sont de grande ampleur : il s'agit de réinventer des politiques économiques et sociales qui sortent du cercle régressif de l'austérité, d'éradiquer la misère en faisant progresser l'emploi qualifié, d'envisager un développement humain durable à échelle planétaire... Ces défis impliquent que la fraternité l'emporte sur le chacun pour soi et le chacun chez soi.

Un des combats qu'il s'agit de mener est d'argumenter pied à pied face aux fausses évidences, de rétablir les termes de La vérité, souvent plus complexe qu'un slogan, de pointer enfin les alternatives démocratiques qui existent ou peuvent exister.

C'est là un combat de l'ensemble de la société. Pendant trop longtemps la réponse au discours de l'extrême droite a été de la responsabilité essentielle des partis politiques républicains. Aujourd'hui nous avons besoin d'un engagement plus vaste, plus général, plus enraciné dans les pratiques et les expertises de la diversité sociale et militante. La Ligue de l'Enseignement y prendra toute sa part.

La démonstration du caractère toxique et mensonger des idées de l'extrême droite est à la fois indispensable et insuffisante. De fait, déconstruire les arguments de l'extrême droite, c'est ouvrir un horizon d'engagement. Pour donner à chacune et chacun la possibilité de maîtriser sa vie, dans ses engagements professionnels, dans la cité, et de le faire en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui, seules, sont garantes d'avenir.

NOUS NOUS Y ENGAGEONS.

« Il ne faut pas confondre la légalité avec la légitimité. La légalité, c'est être conforme à la loi. Si l'extrême droite a gagné les élections, le fait qu'elle exerce le pouvoir est légal, puisque c'est ce que prévoit la loi. En revanche ce n'est pas nécessairement légitime, car la légitimité, c'est être conforme à des principes moraux supérieurs à la loi, tels que les valeurs républicaines, l'idéal de justice, ou encore les droits humains fondamentaux. Si, en votre âme et conscience, vous jugez que le gouvernement d'extrême droite n'est pas conforme à des principes moraux essentiels, alors, entrer en résistance est légitime. Entrer en résistance par la voie légale »

(Thomas Guénolé, *Manuel de résistance à l'extrême droite*)

NOUS RÉSISTERONS.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : LES MENACES DE L'EXTRÊME DROITE

La montée des idées d'extrême droite constitue une menace pour la démocratie et les droits humains. Plusieurs phénomènes inquiétants peuvent être observés :

• **BANALISATION DES DISCOURS HAINEUX :** Les idées xénophobes et nationalistes gagnent en légitimité dans les débats publics, souvent amplifiées par les réseaux sociaux et certains médias.

• **FRAGILISATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES :** Les mouvements d'extrême droite remettent en question des droits fondamentaux, comme la liberté d'expression ou l'égalité entre les citoyens.

• **STIGMATISATION DES MINORITÉS :** Ces idéologies ciblent les populations vulnérables (immigrés, minorités religieuses, LGBTQIA+), renforçant les fractures sociales et les discriminations systémiques.

• **INFILTRATION DANS LES SPHÈRES ÉDUCATIVES ET ASSOCIATIVES :** En cherchant à imposer leurs idées, ces mouvements menacent la neutralité des espaces éducatifs et le pluralisme des associations

Ces dynamiques exigent une vigilance accrue et une réponse collective forte pour protéger le pacte républicain et contrer les tentatives de déstabilisation.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour lutter contre ces menaces et défendre activement les valeurs républicaines, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie articulée autour de trois axes :

1. ÉDUCATION AUX VALEURS RÉPUBLICAINES

- **ATELIERS PÉDAGOGIQUES :** Créer des modules éducatifs pour expliquer les principes de la République et leur importance dans la construction du vivre-ensemble.
- **FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS ET ANIMATEURS :** Former les éducateurs à reconnaître et à déconstruire les discours extrémistes dans leurs pratiques pédagogiques.
- **SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES :** Mettre en place des projets collaboratifs pour promouvoir la diversité, l'égalité et la solidarité, tout en valorisant les apports des différentes cultures.
- **FORMER AU POLITIQUE**
- **ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE :**
 - Intégrer les modules de formation pour les enseignants, les animateurs, et les éducateurs pour déconstruire les mécanismes de manipulation.
 - Proposer des ateliers d'éducation aux médias et à l'information dans les écoles, collèges et lycées, pour apprendre aux jeunes à analyser de manière critique les informations.
 - Organiser des conférences-débats avec des experts sur des thèmes tels que la tolérance, l'immigration, et le vivre-ensemble.

2. ACTIONS LOCALES POUR CONTRER LES DISCOURS HAINEUX

- **DÉBATS PUBLICS ET FORUMS CITOYENS :** Organiser des discussions ouvertes pour répondre aux interrogations des citoyens sur des sujets sensibles et prévenir les amalgames.
- **CAMPAGNES DE SENSIBILISATION :** Lancer des campagnes locales et nationales pour déconstruire les idées reçues et les stéréotypes véhiculés par l'extrême droite.
- **CONTINUER DE NOUS MOBILISER** dans la cadre de nos semaines départementales

3. MOBILISATION ASSOCIATIVE ET POLITIQUE

- **PARTENARIATS STRATÉGIQUES :** Collaborer avec d'autres associations, syndicats et institutions pour créer un front uni contre les idées d'extrême droite.
- **PLAIDOYER AUPRÈS DES DÉCIDEURS :** Travailler avec les élus pour renforcer les lois contre les discriminations et protéger les libertés publiques.
- **ENGAGEMENT DES JEUNES :** Encourager les jeunes à s'impliquer dans des projets associatifs ou politiques porteurs des valeurs républicaines
- **CONSTRUIRE UN MODULE DE FORMATION MILITANTE SUR L'EXTRÊME-DROITE** dédiée à l'attention des dirigeants politiques, de nos salariés ainsi que de l'encadrement professionnel et bénévole de nos associations

4. CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE :

Collecter et analyser des données sur les discours et les résultats électoraux pour y développer des outils pédagogiques pour mieux comprendre et contrer ces mouvements.

5. RECHERCHE-ACTION POUR ANALYSER LA SITUATION ET CRÉER DES OUTILS DE MOBILISATION CITOYENNE :

- Lancer une recherche-action en partenariat avec des universités.
- Développer des outils de mobilisation citoyenne pour soutenir les habitants.

DÉFI 6 : FAVORISER LE DROIT AUX VACANCES ET AUX LOISIRS

LES VACANCES ET LES LOISIRS, DES DROITS ESSENTIELS

Les vacances et les loisirs ne sont pas un luxe, mais des droits essentiels, reconnus comme des leviers d'épanouissement individuel et de cohésion sociale. Ils participent à l'émancipation des individus, au développement des liens sociaux et à la réduction des inégalités. Pourtant, de nombreuses familles, en particulier celles issues de milieux précaires, ne peuvent y accéder, aggravant ainsi les fractures sociales et territoriales.

Depuis sa fondation, la Ligue de l'Enseignement a milité pour rendre ces droits accessibles à tous, convaincue que les vacances et les loisirs jouent un rôle central dans la construction d'une société plus équitable et inclusive. À travers ses actions sur le terrain, elle a œuvré pour démocratiser l'accès aux séjours éducatifs, aux activités culturelles et sportives, et aux infrastructures de loisirs. Ce plaidoyer réaffirme cet engagement en répondant aux enjeux contemporains liés à l'inégalité d'accès

VOICI QUELQUES ÉTAPES CLÉS DE NOTRE ENGAGEMENT :

ANNÉES 1930 : DÉVELOPPEMENT DES COLONIES DE VACANCES

Avec l'avènement du Front Populaire en 1936, la semaine de 40 heures et l'instauration des congés payés permettent à une large partie de la population d'accéder aux vacances. La Ligue de l'Enseignement soutient activement ces avancées en développant des colonies de vacances, notamment grâce à l'intervention des municipalités. Ces initiatives offrent aux enfants des classes populaires et moyennes l'opportunité de bénéficier de séjours éducatifs et récréatifs.

1937 : FORMATION DES MONITEURS DE COLONIES DE VACANCES

En collaboration avec les Éclaireurs de France, la Ligue organise le premier stage de formation de moniteurs de colonies de vacances intitulé "L'Hygiène par l'exemple". Cette initiative marque la naissance des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), contribuant à professionnaliser l'encadrement des séjours pour jeunes.

1938 : CRÉATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ŒUVRES LAÏQUES DE VACANCES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Aux côtés de la CGT et du Syndicat national des instituteurs (SNI), la Ligue fonde cette fédération, qui deviendra après la Seconde Guerre mondiale la Jeunesse au Plein Air (JPA). Cette organisation œuvre pour faciliter l'accès aux vacances pour tous les enfants, en particulier ceux issus de milieux défavorisés.

1948 : INTRODUCTION DES CLASSES DE DÉCOUVERTES

Pionnière dans ce domaine, la Ligue de l'Enseignement initie les classes de découvertes, offrant aux élèves la possibilité de s'immerger dans de nouveaux environnements éducatifs en dehors du cadre scolaire traditionnel. Cette approche favorise l'apprentissage par l'expérience et l'épanouissement personnel des jeunes.

DEPUIS LES ANNÉES 1950 : ORGANISATION DE SÉJOURS ÉDUCATIFS VARIÉS

Sous l'égide de "Vacances Pour Tous", la Ligue propose une diversité de séjours adaptés aux enfants, adolescents et adultes, incluant colonies de vacances, séjours linguistiques et classes de découvertes. Ces programmes visent à promouvoir l'épanouissement individuel, la mixité sociale et le vivre-ensemble, tout en rendant les vacances accessibles au plus grand nombre.

À travers ces initiatives, la Ligue de l'Enseignement a affirmé son engagement en faveur du droit aux vacances et aux loisirs pour les jeunes, contribuant ainsi à leur développement personnel et à la promotion de l'égalité des chances.



1. POSITIONNEMENT : **LES VACANCES ET LES LOISIRS, DES PILIERS DU BIEN-ÊTRE SOCIAL**

Les vacances et les loisirs participent à la construction d'un vivre-ensemble harmonieux.

- **UN DROIT FONDAMENTAL :** Les vacances et les loisirs sont inscrits dans le cadre des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies. Ils sont essentiels pour garantir l'épanouissement individuel et collectif.
- **UN VECTEUR D'ÉGALITÉ :** En offrant des opportunités à tous, ces droits permettent de réduire les écarts entre les individus, en particulier pour les enfants et les jeunes issus de milieux défavorisés.
- **UN LEVIER D'ÉMANCIPATION :** Les loisirs et les séjours éducatifs permettent aux participants de découvrir de nouveaux horizons, de développer leurs compétences et de renforcer leur confiance en eux.

La Ligue de l'Enseignement considère que garantir un accès équitable aux vacances et aux loisirs est indispensable pour bâtir une société solidaire et inclusive



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **UN DROIT MENACÉ PAR LES INÉGALITÉS**

Malgré leur importance, les vacances et les loisirs restent inaccessibles pour une grande partie de la population :

- **INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES :** Les familles à faible revenu sont les premières exclues des vacances et des loisirs en raison de leur coût élevé. En 2023, près de 40 % des Français n'ont pas pu partir en vacances, un chiffre encore plus élevé pour les ménages modestes.
- **FRACTURES TERRITORIALES :** Les zones rurales ou les quartiers prioritaires manquent souvent d'infrastructures de loisirs accessibles et adaptées.
- **MANQUE DE DISPOSITIFS ADAPTÉS :** Les programmes de soutien, bien qu'existants, peinent parfois à répondre aux besoins spécifiques des publics vulnérables (personnes en situation de handicap, familles monoparentales, etc.).
- **CRISE SANITAIRE ET ÉCOLOGIQUE :** La pandémie de COVID-19 et les enjeux climatiques ont renforcé les inégalités, en limitant l'accès aux espaces naturels et aux infrastructures touristiques.

Ces problématiques exigent une réponse collective pour garantir à tous un accès réel et égal à ces droits essentiels.



3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour favoriser le droit aux vacances et aux loisirs, la Ligue de l'Enseignement propose des actions concrètes et innovantes :

1. DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES ACCESSIBLES À TOUS

- **SÉJOURS ÉDUCATIFS ET INCLUSIFS :** Organiser des séjours à coûts réduits ou pris en charge pour les familles précaires, en veillant à inclure des activités pédagogiques, culturelles et sportives.
- **JOURNÉES DÉCOUVERTES LOCALES :** Proposer des excursions gratuites ou à faible coût pour permettre aux familles de profiter des richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de leur région.

2. SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES LOCALES

- **CRÉATION D'ESPACES DE LOISIRS :** Collaborer avec les collectivités pour aménager des parcs, centres de loisirs et structures sportives dans les territoires défavorisés.
- **RÉNOVATION DES CENTRES DE VACANCES :** Moderniser les installations pour répondre aux besoins des publics actuels, notamment en termes d'accessibilité et de durabilité écologique.

- **SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES :** Accompagner les structures associatives qui proposent des activités de loisirs en leur fournissant des ressources et des formations adaptées.

3. PLAIDOYER POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES

- **RENFORCER LES AIDES FINANCIÈRES :** Plaider pour une augmentation des dispositifs comme les chèques-vacances ou les aides à la pratique sportive, en ciblant particulièrement les familles monoparentales et les jeunes adultes.
- **SOUTIEN À LA MOBILITÉ :** Mettre en place des solutions de transport accessibles pour permettre à tous de rejoindre les lieux de vacances et de loisirs.
- **PROMOTION DES DROITS :** Collaborer avec les acteurs institutionnels pour intégrer les vacances et les loisirs dans les priorités des politiques sociales et éducatives, notamment au sein de l'UNAT.



DÉFI 7 : DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'ÉCOLE PUBLIQUE, SOCLE DE LA RÉPUBLIQUE

L'école publique est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : elle est le cœur battant de la République, où se construisent les citoyens de demain. Elle incarne l'idéal républicain d'égalité des chances, en offrant à chaque enfant, quelle que soit son origine sociale, culturelle ou géographique, les moyens de s'épanouir et de participer à la vie démocratique.

Depuis sa création, la Ligue de l'Enseignement a milité pour une école publique laïque, gratuite et obligatoire. Ce combat, amorcé avec les lois Ferry, reste d'actualité face aux défis contemporains : inégalités persistantes, crises de moyens, et attaques idéologiques contre l'école publique.

VOICI QUELQUES TEMPS FORTS ILLUSTRANT NOTRE ACTION :

PÉTITION NATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE (1871-1872) :

Après la défaite de 1870, la Ligue lance une vaste pétition en faveur de l'Enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque, recueillant plus d'un million de signatures. Cette mobilisation massive a influencé les réformes éducatives ultérieures, notamment les lois scolaires de Jules Ferry.

SOUTIEN AUX LOIS SCOLAIRES DE JULES FERRY (1881-1886) :

La Ligue soutient activement les lois instaurant la gratuité (1881), l'obligation (1882) et la laïcité (1886) de l'enseignement primaire, concrétisant ainsi ses objectifs pour une éducation accessible à tous.

CRÉATION DES ŒUVRES LAÏQUES POSTSCOLAIRES (1890-1900) :

Consciente que l'école ne peut à elle seule résoudre toutes les questions sociales, la Ligue développe des activités post-scolaires laïques, telles que des bibliothèques, des cercles d'études et des activités sportives, pour prolonger l'action éducative au-delà du cadre scolaire.

PARTICIPATION À LA LOI DE 1901 SUR LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION :

La Ligue joue un rôle déterminant dans la promotion et l'application de la loi de 1901, qui permet la structuration d'associations laïques dédiées à l'éducation et à la culture, renforçant ainsi le tissu associatif en faveur de l'école publique.

OPPOSITION À LA LOI DEBRÉ ET SERMENT DE VINCENNES (1960) :

En réaction à la loi Debré de 1959, qui accorde des subventions aux établissements privés, la Ligue, via le Comité national d'action laïque (CNAL), organise une pétition recueillant des millions de signatures. Le 19 juin 1960, une manifestation à Vincennes aboutit au "Serment de Vincennes", réaffirmant l'engagement en faveur de l'école laïque.

MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE LOI SAVARY (1984) :

La Ligue soutient le projet de loi visant à créer un grand service public unifié et laïque de l'Éducation nationale (SPULEN). Face aux manifestations massives en faveur de l'Enseignement privé, le projet est retiré, représentant une désillusion pour la Ligue et marquant un point de rupture historique.

ACTIONS CONTEMPORAINES POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE :

La Ligue continue de promouvoir l'école publique à travers diverses initiatives, telles que la création des Cercles Condorcet dans les années 1980 pour encourager la réflexion citoyenne, et la participation à des manifestations en faveur de la laïcité et de l'éducation pour tous.

À travers ces actions, la Ligue de l'Enseignement a constamment œuvré pour renforcer et défendre l'école publique en France, affirmant son rôle de pilier de l'éducation populaire et de la laïcité.



1. POSITIONNEMENT : **L'ÉCOLE PUBLIQUE, UN PILIER D'ÉMANCIPATION ET D'ÉGALITÉ**

L'École publique, de la maternelle à l'Enseignement supérieur, est une institution indispensable. En tant que lieu qui rassemble l'ensemble d'une génération dans sa diversité, l'École demeure un des vecteurs essentiels du faire société et un pilier majeur d'un service public de l'éducation auquel il faut donner un nouvel élan.

L'école publique est un espace unique où se croisent des enfants de tous horizons, dans un cadre égalitaire et neutre. Elle remplit trois missions fondamentales :

- **Instruction** : Transmettre les savoirs essentiels pour comprendre le monde et agir en citoyen éclairé.
- **Socialisation** : Apprendre à vivre ensemble dans la diversité, en respectant les différences et en développant l'esprit critique.
- **Émancipation** : Offrir à chacun les outils pour construire son avenir, indépendamment de son milieu d'origine.

Pour la Ligue de l'Enseignement, défendre l'école publique, c'est défendre un idéal d'égalité et de justice sociale, tout en répondant aux enjeux éducatifs, culturels et civiques du XXI^e siècle

Depuis un an des enquêtes journalistiques ont illustré la gabegie financière, parfois au-delà des obligations légales, liée au financement public des établissements privés sous contrat. A l'heure des débats budgétaires, alors qu'il est établi que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse, aucun gouvernement ne peut échapper à l'impérieuse nécessité, pour le pays de réorienter, les fonds publics vers l'école publique laïque.

La Ligue de l'Enseignement trouve intolérable que des dotations de moyens affectées aux établissements privés soient supérieures à celles du public (rapport Vannier-Weissberg d'avril 2024) et que les écoles privées bénéficient d'une plus grande part de fonds publics que la moyenne des pays de l'UE et de l'OCDE pour une même proportion d'élèves scolarisés.



2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE : **LES DÉFIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

Malgré ses fondements solides, l'école publique est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis qui menacent sa capacité à remplir sa mission :

- **Inégalités éducatives persistantes** : Les écarts de réussite scolaire restent liés aux inégalités sociales et territoriales. Les enfants issus de milieux défavorisés rencontrent plus de difficultés à accéder à un Enseignement de qualité.
- **Manque de moyens** : Les établissements scolaires font face à une pénurie de ressources humaines et matérielles, particulièrement dans les zones rurales ou en éducation prioritaire.
- **Attaques idéologiques** : Certains discours dénigrent l'école publique en la présentant comme inefficace ou biaisée, tout en prônant des modèles éducatifs privés ou confessionnels.
- **Décrochage scolaire** : Les difficultés sociales, économiques et familiales augmentent le risque de décrochage, privant de nombreux jeunes des opportunités offertes par l'éducation.

Ces problématiques exigent une mobilisation collective pour réaffirmer la centralité de l'école publique dans le projet républicain.



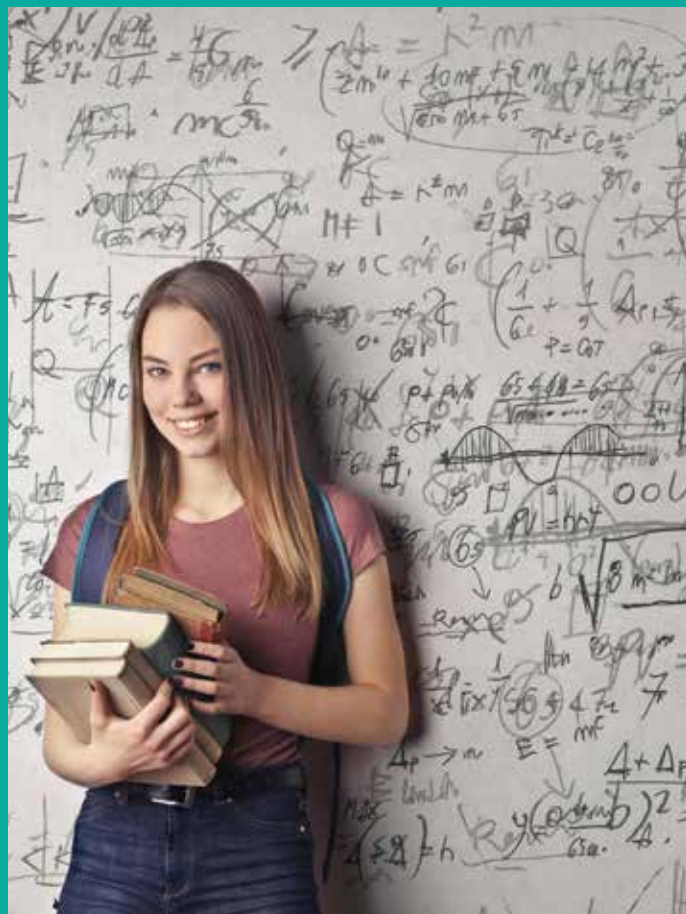
3. NOS PROPOSITIONS

CE QUE NOUS FAISONS ET CE QUE NOUS VOULONS RENFORCER

Pour défendre l'école publique et garantir son rôle émancipateur, la Ligue de l'Enseignement propose une stratégie en trois axes :

1. SOUTENIR UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET ÉQUITABLE

- PROGRAMMES ÉDUCATIFS RENFORCÉS : Proposer des activités périscolaires complémentaires pour lutter contre les inégalités d'apprentissage.
- ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ : Mettre en place des dispositifs adaptés pour les enfants ayant des besoins spécifiques ou en risque de décrochage.
- MIXITÉ SOCIALE : Favoriser des politiques de sectorisation qui garantissent la diversité des profils dans les établissements.



2. FORMER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉDUCATIFS

- FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS : Proposer des formations continues axées sur les pédagogies inclusives, la gestion des conflits et l'éducation à la citoyenneté.
- PARTENARIATS ÉDUCATIFS : Collaborer avec les associations locales, les parents et les collectivités pour créer des projets éducatifs territoriaux ambitieux.
- AGIR POUR LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX des enfants et des jeunes : accompagner l'articulation des temps et des lieux de d'éducation formelle et informelle sur la base d'un diagnostic partagé des besoins et des attentes notamment dans le cadre de politiques éducatives de territoire.
- AGIR POUR LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES : accompagner l'articulation des temps et des lieux de d'éducation formelle et informelle sur la base d'un diagnostic partagé des besoins et des attentes notamment dans le cadre de politiques éducatives de territoire.

3. PLAIDOYER POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES

- INVESTISSEMENTS ACCRUS : Revendiquer une augmentation significative des budgets alloués à l'éducation, notamment pour les infrastructures scolaires et le recrutement d'enseignants.
- RÉDUCTION DES INÉGALITÉS TERRITORIALES : Soutenir des politiques favorisant un accès équitable à l'éducation dans les zones rurales et les quartiers prioritaires.
- PROMOTION DES VALEURS RÉPUBLICAINES : Intervenir dans les établissements scolaires sur des modules renforcés sur les principes de laïcité, de démocratie et de justice sociale.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FÉDÉRAL

La réussite du projet fédéral repose sur une gouvernance renforcée, favorisant une implication accrue des membres du Conseil d'administration, des associations affiliées, des bénévoles, et des salariés. Ensemble, nous formons un mouvement fort et fraternel, capable de répondre aux enjeux de notre territoire.

UN ÉLU RÉFÉRENT PAR DÉFI

Chaque défi sera confié à un élu du Conseil d'administration, désigné pour animer et coordonner les actions en lien avec ce défi. Ces élus, véritables ambassadeurs de la stratégie fédérale, auront pour mission de :

- Porter politiquement le défi auprès des partenaires et acteurs du département
- Superviser la mise en œuvre des initiatives associées à leur défi.
- Assurer un suivi rigoureux des actions et rendre compte de leur avancement à chaque réunion du Conseil d'administration.
- Piloter l'évaluation des actions, en collaboration avec les acteurs impliqués.

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES, DES BÉNÉVOLES, ET DES SALARIÉS

Les associations affiliées, les bénévoles et les salariés sont la cheville ouvrière de notre mouvement. Leur engagement quotidien est essentiel pour promouvoir et diffuser les actions du projet fédéral. Ensemble, ils joueront un rôle clé en :

- Participant activement à la mise en œuvre des initiatives locales liées aux sept défis.
- Favorisant la mobilisation des territoires et des publics, pour une diffusion virale des valeurs et des objectifs du projet fédéral.
- Valorisant les réussites et partageant les expériences pour inspirer de nouvelles dynamiques.

Leur implication directe garantit un ancrage local fort, tout en permettant une large adhésion et appropriation du projet fédéral.

PROMOUVOIR ET PARTAGER LE PROJET FÉDÉRAL AVEC NOS PARTENAIRES

Nous avons la volonté affirmée de promouvoir notre projet fédéral auprès de l'ensemble de nos partenaires : établissements scolaires, collectivités locales, services de l'État, et autres acteurs du territoire. Cette ambition se traduira par :

- La mise en place de rencontres régulières sur le terrain pour présenter nos défis, expliquer nos actions et convaincre nos partenaires de s'engager à nos côtés.
- Le développement de partenariats stratégiques qui renforceront notre impact local et territorial.
- La création d'espaces de dialogue pour écouter les besoins et attentes des parties prenantes et les intégrer dans nos actions.

Ensemble, nous travaillerons à construire un réseau de partenaires engagés, capables de relayer nos valeurs et de participer activement à la mise en œuvre des solutions portées par le projet fédéral.

DES FICHES MANDAT PERSONNALISÉES

Chaque élu référent recevra une fiche mandat détaillant :

- Les objectifs spécifiques à atteindre pour son défi.
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation.
- Les ressources mobilisables et les partenariats stratégiques à activer.

Cette fiche mandat sera un outil clé pour garantir une coordination efficace et un alignement sur les priorités fédérales.

DES CONSEILS D'ORIENTATION ANNUELS

Pour renforcer la participation et améliorer la cohérence des actions, chaque élu référent organisera annuellement un Conseil d'orientation. Ce rendez-vous réunira l'ensemble des parties prenantes de notre fédération, notamment :

- Les associations affiliées et partenaires locaux.
- Les bénévoles, salariés, et volontaires engagés.
- Les représentants des collectivités et institutions associées.

Ces Conseils d'orientation permettront d'évaluer collectivement les résultats obtenus, de partager les bonnes pratiques et d'ajuster les priorités en fonction des besoins du territoire.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR DES RÉSULTATS MESURABLES

Cette organisation innovante, fondée sur la responsabilisation, la collaboration, et la mobilisation des forces vives de notre mouvement, garantira une mise en œuvre dynamique et efficace du projet fédéral. L'implication proactive des associations affiliées, des bénévoles, des salariés, et de nos partenaires institutionnels permettra de transformer chaque action en opportunité de promotion et de diffusion virale de nos valeurs et objectifs. En fédérant toutes les énergies et en développant des alliances stratégiques, nous nous donnons les moyens d'atteindre nos ambitions et de contribuer pleinement à la transformation sociale et démocratique de notre territoire.

**PROJET FÉDÉRAL
2025-2028**

RÉDACTION
CHRISTIAN BEAUVAIS, ROMAIN BERREZAIE

CONCEPTION GRAPHIQUE
OLIVIER HUBERT

PROJET FÉDÉRAL 2025-2028

Laïque et indépendante, la Ligue de l'Enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de près de 30.000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous !

Ligue de l'enseignement du Nord

13 rue George Danton / 59000 LILLE

03 20 14 55 00 / contact@ligue59.org



Ligue de l'enseignement - Fédération du Nord



Fédération du Nord - Ligue de l'enseignement



WWW.LIGUE59.ORG